



# LES VOYOUS CHANGENT, L'EPM ET LES MAGISTRATS NON

Ce mercredi 26 mars 2025, vers 18h20, un de nos pensionnaires qui insultait depuis un moment la surveillante d'unité, demande au major encadrement pour effectuer une lessive.

Au vu du comportement du mineur et de l'heure tardive notre gradé a alors refusé de lui accorder cette faveur.

La réponse de ce « voyou » sera immédiate.

**Coup de poing à notre major, coup de boule et coups de pieds à un autre collègue et une maîtrise difficile de ce récidiviste de l'agression.**

En effet, un magistrat bienveillant a jugé opportun d'incarcérer ce détenu à l'EPM, EPM dont il avait été transféré lors d'un précédent passage .....pour agression sur personnel.

**Ce matin il a craché sur un agent et fait un refus de réintégrer au quartier disciplinaire et il faudra l'arrivée de renforts pour que ce dernier déterminé à en découdre, à nouveau, regagne sa cellule.**

Un second détenu, déjà incarcéré à l'EPM, également transféré lors d'un précédent passage suite à une agression sur personnel est aussi revenu sur « les lieux du crime », un magistrat pensant qu'un pèlerinage commémoratif lui permettrait de trouver le chemin de la rédemption.

Que nenni

Menaces de mort, insultes, destruction de sa cellule avec arme par destination pour attendre les agents qui viendraient..... et originaire des cités à côté, des copains qui pourraient venir « faire du sale » à la sortie des personnels.

Avec dorénavant les livraisons par drone, en plus des projections, nul doute que le maintien des liens familiaux et sociaux sont garantis.....et vu les coups de feux récurrents dans les cités nantaises la menace à prendre au sérieux.

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault **félicite les agents présents pour leur professionnalisme, leur bravoure et leur apporte tout son soutien dans cette période difficile où les menaces de mort réitérées les touchent profondément.**

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault remercie la Direction Interrégionale et la Direction de l'EPM d'Orvault d'avoir créé 4 postes de surveillants promenades sans abonder l'établissement en effectif et dégradant ainsi les conditions de travail, réduisant la présence des agents auprès de la population pénale en altérant leur prise en charge. Si être acteur se résume à dégarnir la Détention.....

Le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault s'insurge du fatalisme de la Direction de l'établissement et la réponse « ce n'est pas nous mais les magistrats » laisse les personnels sur leur faim.

Pour faire partie d'une même structure il faut que tout le monde aille dans le même sens et ne pas chercher de fusibles pour masquer ses propres insuffisances.

Si des transferts rapides n'étaient pas programmés dans les prochaines heures le syndicat local **FO justice** de l'EPM d'Orvault saura prendre ses responsabilités.

A bon entendeur !

SLP **FO** Justice EPM Orvault  
Le : 27 /03 /2025

